

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 15 juin 2023. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 5,1 % en mai 2023, après +5,9 % le mois précédent. Cette baisse de l'inflation serait due au ralentissement sur un an des prix de l'énergie, de l'alimentation, des produits manufacturés et des services. Les prix du tabac accéléreraient pour le troisième mois consécutif.

Sur un mois, les prix à la consommation seraient quasi stables (-0,1 %) en mai 2023, après +0,6 % en avril. La baisse des prix de l'énergie s'accroîtrait dans le sillage des prix des produits pétroliers. Les prix de l'alimentation ralentiraient et ceux des services décéléreraient, du fait du repli des prix des services de transport et de la moindre hausse de ceux des « autres services ». Les prix des produits manufacturés seraient quant à eux stables entre avril et mai.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 6,0 % en mai 2023, après +6,9 % en avril. Sur un mois, il serait quasi stable (-0,1 %), après +0,7 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2023	mai 2022	avril 2023	mai 2023 (p)
Ensemble IPC*	10 000	5,2	5,9	5,1
Alimentation	1 624	4,3	15,0	14,1
- Produits frais	238	1,8	10,6	10,4
- Autre alimentation	1 386	4,7	15,8	14,8
Tabac	185	-0,1	9,4	9,8
Énergie	857	27,8	6,8	2,0
Produits manufacturés	2 322	3,0	4,6	4,1
Services	5 012	3,2	3,2	3,0
Ensemble IPCH**	10 000	5,8	6,9	6,0

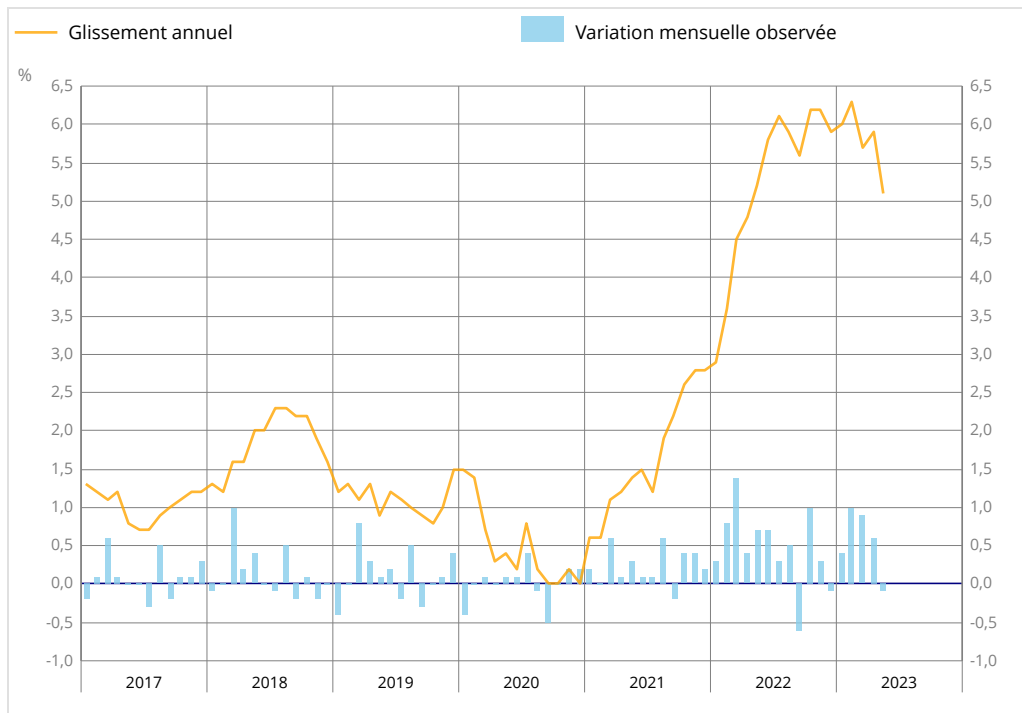
(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France

Source : Insee – indices des prix à la consommation

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs : le 15 juin 2023, à 8h45.

Prochaine parution : le 30 juin 2023, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475